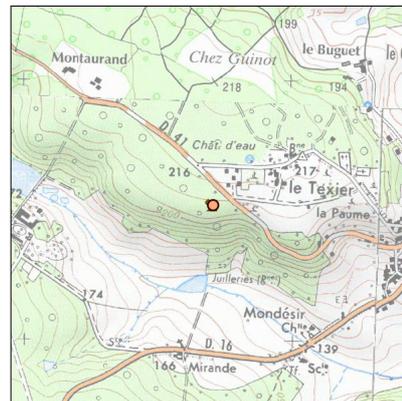
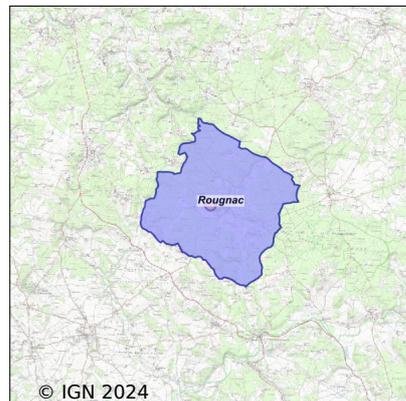


Système d'assainissement 2022

ROUGNAC (HAMEAU DU TEXIER)



Station : ROUGNAC (HAMEAU DU TEXIER)

Code Sandre	0516285V003
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE DE ROUGNAC
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	décembre 2000
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Primaire bio simple (Décanteur Digesteur)
Capacité	50 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	3 Kg/j
Charge nominale DCO	6 Kg/j
Charge nominale MES	3,5 Kg/j
Débit nominal temps sec	8 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Filtres à sables
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	493 101, 6 496 471 - Coordonnées établies (précision du décamètre)
Milieu récepteur	Infiltration

Observations SDDE

Systeme de collecte

Réseau séparatif court et totalement gravitaire.

Collecte probable de quantités modérées de parasites au vu de l'évolution du nombre de bâchées moyen journalier à la station. Pas d'impact sur le fonctionnement de la station.

Station d'épuration

Fonctionnement difficile à juger (absence de rejet en sortie de station).

Lors de la visite du 11/04/2022, un flacage était observé sur le casier utilisé observé à cause de l'encrassement du sable superficiel.

Taux d'envasement de la fosse toutes eaux en 2022 inférieur à 70% (28% en novembre).

A noter que le sol saffaisse autour du regard d'entrée de la fosse toutes eaux.

Fonctionnement satisfaisant de l'ouvrage de chasse tout au long de l'année.

Afin de limiter le développement de mauvaises herbes dans les casiers, une bâche agricole lestée avec des blocs en béton est mise en place sur les filtres au repos.

Des planches de bois maintenues avec des piquets sont installées au niveau des bordures des lits aux endroits où le talus s'érode.

L'entretien de la station est convenable.

Préconisations de Charente Eaux :

L'accès à la station doit être sécurisé. Il est conseillé de mettre en place une chaîne avec cadenas sur le portail.

Charente Eaux rappelle que le nettoyage du dégrilleur doit être fait à minima 1 fois par semaine.

Les adventices qui se développent aux extrémités des lits doivent être arrachées régulièrement.

Le sable doit être correctement nivelé à la surface des lits pour assurer une répartition homogène de l'effluent.

Charente Eaux préconise de remplacer les 20 à 30 premiers centimètres de sable de chaque casier de filtration par du sable adapté.

Une nouvelle partie du talus pentu longeant les filtres à sable s'érode. De la terre risque de tomber dans certains casiers. Il est conseillé d'installer la même chose comme installé au niveau de certaines bordures (planches de bois maintenues avec des piquets) pour éviter de colmater le sable des massifs par la terre des talus.

L'alternance de l'alimentation des casiers est à faire deux fois par semaine.

La fosse toutes eaux doit être vidangée en fonction de la quantité de boue, soit 50% du volume de boue (taux d'envasement de 50%). Une vidange tous les ans n'est pas nécessaire.

Lors des prochaines vidanges, il sera nécessaire de définir l'analyse de boues préalable à programmer et le devenir des boues vidangées.

Sous produits

Aucune évacuation de boue n'a été effectuée en 2022.

Déchets de dégrillage évacués vers les ordures ménagères.

Données chiffrées

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	3,8 m3/j	47 %			3,8 m3/j	
DBO5	1,2 Kg/j	39 %	309 mg/l	30,2 %	0,8 Kg/j	216 mg/l
DCO	2,8 Kg/j	47 %	750 mg/l	29,9 %	2 Kg/j	530 mg/l
MES	1,2 Kg/j		312 mg/l	50 %	0,6 Kg/j	157 mg/l
NGL	0,3 Kg/j		80 mg/l	0 %	0,3 Kg/j	80 mg/l
NTK	0,3 Kg/j		80 mg/l	30 %	0,2 Kg/j	56 mg/l
PT	0 Kg/j		10,7 mg/l	0 %	0 Kg/j	10,7 mg/l

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0516285V003>